

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 07/09/2023

Reçu en préfecture le 07/09/2023

Publié le 21/09/2023

ID : 080-218006609-20230831-DEL_07_310823-DE

SLOW

Séance du 31 août 2023

Délib. n° 07/310823

L'An deux mil vingt trois, le trente et un août à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 6

Pouvoir(s) : 4

Date de convocation :

25/08/2023

Secrétaire de séance :

Mme GRIFFON Brigitte

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BURLAT Julien	Mme GRIFFON Brigitte	Mme GRIMAUX Brigitte

Absent(s) excusé(s) : Mr BIGOT Arnaud, Mr DEVAUX Maxime, Mme SZAREK France,
Mme LECAT Vanessa

Pouvoir(s) : Mr BIGOT Arnaud à Mr LEPOIX Pierre
Mr DEVAUX Maxime à Mr LABRUYERE Renaud
Mme SZAREK France à Mme GRIMAUX Brigitte
Mme LECAT Vanessa à Mr BURLAT Julien

**Objet : Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes
de l'Est de la Somme – Travaux d'isolation des classes de maternelle**

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de travaux d'isolation des classes de maternelle.

Pour un montant de travaux estimé à 22 968,45 € HT,

Correspondant au devis présenté par l'entreprise SARL DOUVILLER FRERES.

Et le financement se détaillerait de la manière suivante :

- | | |
|---|------------|
| - Aide de 40 % du Conseil Départemental de la Somme : | 8 577,78 € |
| - Aide de 40 % de la DETR 2024 : | 9 187,38 € |
| - Aide 20% du Fonds de concours
(limité à 6 % de 21 444,45 €) : | 1 286,67 € |
| - Part revenant à la commune (fonds propres) : | 8 377,31 € |

(Dont TVA : 4 460,69 €)

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOpte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme par le versement d'un fonds de concours, et arrête le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

